Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE
AUPRÈS DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

Ouverture de la session 2018
de la Conférence du désarmement

Intervention en séance plénière de
Mme Alice GUITTON
Ambassadeur, représentant permanent de la France
auprès de la Conférence du désarmement

Genève, 23 janvier 2018

Monsieur le président,

Permettez-moi en premier lieu, Monsieur le président, de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous présenter tous nos vœux de succès dans l'exercice de vos fonctions.

Je souhaite par ailleurs saluer la présence ce matin de Mme Izumi Nakamitsu, haute-représentante pour les affaires de désarmement. Son engagement en soutien de la machinerie du désarmement est un signal important, une invitation à la responsabilité de tous.

La France s'associe pleinement à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne et je souhaiterais y ajouter quelques compléments, à titre national.

Monsieur le président, chers collègues,

Déjà l'an dernier, ma délégation relevait avec préoccupation la tendance générale à une dégradation de l'environnement de sécurité international. Loin de s'atténuer, ces évolutions se sont au contraire accentuées, comme le souligne la « Revue stratégique de défense et de sécurité nationale » qui a été demandée par le président de la République française, M. Emmanuel Macron, au lendemain de son élection.

Publiée en décembre dernier, ce document majeur vise à fixer le cadre stratégique de l'élaboration de la Loi de programmation militaire (LPM) qui couvrira la période 2019-2025, et qui portera notre effort de défense à 2% du PIB à l'horizon de 2025. Cette revue tire les leçons de l'évolution, depuis le Livre Blanc de 2013, d'un contexte stratégique instable et imprévisible, marqué par une menace terroriste durablement élevée, la simultanéité des crises, l'affirmation militaire de puissances établies ou émergentes, l'affaiblissement des cadres multilatéraux et l'accélération des bouleversements technologiques. La Revue examine dans ce contexte les intérêts de mon pays, la France, son ambition pour sa défense ainsi que pour celle de l'Europe, comme pour la paix et la sécurité internationale, et en déduit les aptitudes prioritairement requises pour nos armées.

Rassurez-vous, Je ne vais pas détailler ici les différents aspects de cette Revue stratégique, que je vous invite à consulter en ligne sur notre site internet. Mais j'aimerais cependant mettre en relief certains aspects:

La Revue stratégique conduite souligne notamment que le système international issu de la guerre froide cède aujourd'hui la place à un environnement multipolaire en profonde mutation, dont l'instabilité et l'imprévisibilité sont les figures dominantes. L'affirmation militaire d'un nombre croissant de puissances, établies ou émergentes, dans des régions sous tension, s'accompagne de politiques de rapports de forces, voire de fait accompli. Elle nourrit également des logiques de compétition, pour l'accès aux ressources et pour le contrôle des espaces stratégiques, matériels et immatériels (que ce soit maritime, aérien, espace exo-atmosphérique, espace numérique).

Ces évolutions se doublent d'une contestation directe, dans certains cas, des institutions internationales et des normes censées encadrer le recours à la force, ainsi que d'une poursuite préoccupante des logiques de prolifération, des armes de destruction massive comme de leurs vecteurs. A l'appui de ces stratégies de puissance, le développement de nouveaux modes opératoires, basés sur l'ambiguïté des intentions, la combinaison de moyens d'actions – militaires ou non – à des fins d'intimidation ou de déstabilisation. Tout cela comporte des risques d'escalade.

Par ailleurs, nous devons faire face à des conflits plus durs et à des adversaires potentiels mieux armés. L'accroissement des arsenaux, la dissémination d'équipements conventionnels modernes et les progrès technologiques permettent à un nombre croissant d'acteurs, étatiques ou non, de se doter de moyens militaires avancés. En parallèle, la diffusion des nouvelles technologies, issues du monde civil, rend largement accessibles des capacités possédées il y a peu par les seuls Etats.

.../...

Combinées à des modes d'action innovants, ces évolutions ne sont pas sans impact sur les capacités opérationnelles et technologiques des forces armées, dans tous les milieux : terrestre, naval, aérien, mais également dans l'espace numérique, qui devient un domaine d'affrontement potentiel à part entière, question qui pourrait également se poser à terme pour l'espace.

Les ruptures technologiques auxquelles nous assistons sont sources d'opportunités, mais également de vulnérabilités nouvelles. Le rythme accéléré des révolutions technologiques ou des révolutions d'usage dans le domaine civil comporte de nombreuses applications militaires potentielles : intelligence artificielle, robotique, mise en réseau des systèmes ou biotechnologies. Les progrès des technologies numériques les rendent indispensables au fonctionnement de nos sociétés, de l'Etat comme de nos armées. Le cyberespace, quant à lui, se caractérise aujourd'hui par la multiplicité de ses acteurs, publics et privés, un faible encadrement juridique et la difficulté d'attribution des attaques. Aussi, le cyberespace est générateur de vulnérabilités nouvelles, qui font de la souveraineté numérique un enjeu prioritaire.

Au total, Monsieur le Président, cette Revue stratégique, qui a été conduite en France, nous appelle, plus que jamais, à faire face avec responsabilité, réalisme et détermination aux nombreux défis d'aujourd'hui. Elle vient nous rappeler que seuls des efforts cohérents pour dissiper les tensions internationales, pour garantir un respect sans faille du droit international, et pour faire prévaloir la nécessité du dialogue et de la coopération à tous les niveaux – bilatéral, régional, multilatéral –, permettront de crédibiliser nos ambitions communes en matière de désarmement et de maitrise des armements.

Monsieur le président,

En dépit des difficultés, nous devons nous tenir prêts à relever les nombreux défis qui nous attendent cette année. La France y contribuera activement.

L'année 2018 sera notamment marquée par le 2ème Comité préparatoire du TNP. Alors que la menace posée par la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs s'est amplifiée ces derniers mois, il est de notre responsabilité collective d'œuvrer à la protection et au renforcement des régimes de non-prolifération établis par les grands instruments dans ce domaine, dont le TNP. Nous serons notamment particulièrement vigilants aux agissements de la Corée du Nord, qui a multiplié l'an dernier les provocations déstabilisatrices, en violation complète de

multiples résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Face à de tels actes, notre responsabilité est de réaffirmer l'inviolabilité de la règle de non-prolifération et de ramener, par la fermeté, le régime nord-coréen à la table des négociations en vue de la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule. Nous devrons aussi veiller à ce que le cycle d'examen du TNP continue d'accorder la plus haute priorité au règlement de cette crise.

De la même manière, la France demeurera vigilante à la mise en œuvre exigeante du JCPOA. Fermeté et équilibre sont requis pour continuer à faire face aux différents motifs de préoccupation internationale posée par l'Iran, au regard notamment de la Résolution 2231 du Conseil de Sécurité. Mon pays sera également particulièrement actif dans la promotion d'une vision pragmatique et progressive du désarmement nucléaire, tenant pleinement compte du contexte de sécurité. C'est la raison pour laquelle la France s'oppose au Traité d'interdiction des armes nucléaires, négocié à la hâte l'an dernier dans l'ignorance totale de la dégradation du contexte stratégique et du rôle que continue de jouer la dissuasion nucléaire en tant que politique dans la préservation de la sécurité et de la stabilité internationale et régionale, notamment en Europe et en Asie. La France n'a pas participé aux négociations de cet instrument, elle n'entend pas y adhérer. Ce Traité ne nous lie pas et ne créé pas de nouvelles obligations.

Pour autant, parce que le désarmement ne se décrète pas, mais qu'il se construit, nous continuerons d'œuvrer avec détermination à la mise en œuvre des prochaines étapes prioritaires du désarmement nucléaire :

- l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) ;
- le lancement des négociations à la Conférence du désarmement d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour les armes et autres engins explosifs nucléaires (FMCT) sur la base du document CD/1299 et du mandat qu'il contient ;
- la participation active, dans cette perspective, au groupe préparatoire d'experts de haut niveau sur le FMCT, le HLPEG, sous présidence canadienne ;
- et enfin les travaux sur la vérification du désarmement nucléaire, tant dans le cadre du partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire (IPNDV) que dans celui du groupe gouvernemental d'experts (GGE) qui sera établi cette année sous présidence norvégienne,

Monsieur le président,

L'utilisation d'armes chimiques en toute impunité est également un sujet de préoccupation majeure pour la France. Depuis 2012, les mécanismes d'enquêtes internationaux, la presse et les organisations non-gouvernementales ont rapporté plusieurs centaines d'attaques chimiques. Près de 14.000 personnes auraient été exposées à des substances toxiques et plusieurs centaines auraient été tuées. La répétition de ces attaques, que l'on pense à l'Irak, à la Syrie ou en Asie, constitue une remise en cause préoccupante de l'interdiction de recourir aux armes chimiques.

La France n'accepte pas que le régime de non-prolifération le plus abouti puisse être remis en cause sans en subir les conséquences. C'est pourquoi aujourd'hui un partenariat international contre l'impunité dans l'utilisation d'armes chimiques est proposé. Aujourd'hui même, un groupe fondateur de 29 États sont présents à Paris pour endosser une déclaration de principes commune incluant une série d'engagements et participer à la conférence inaugurale de ce partenariat, qui est dès à présent ouvert à tous les Etats ayant ratifiés la CIAC.

Autres sujet de préoccupation majeure, les armes biologiques. La réunion des Etats parties de la Convention d'interdiction des armes biologiques et à toxines (CIABT), qui s'est tenue en décembre dernier sous la remarquable présidence de notre collègue indien Amandeep Singh Gill, s'est conclue malgré de réelles difficultés sur un résultat positif. La France sera particulièrement attentive à donner une impulsion nécessaire à des progrès concrets sur cette base.

Monsieur le président,

L'année 2018 sera aussi une année importante dans le domaine conventionnel, à plusieurs titres :

Pour améliorer la sécurité de tous, notre détermination à progresser sur la voie du désarmement, et de la lutte contre la dissémination d'armements conventionnels doit être renouvelée. Chaque jour, les trafics d'armes illicites, la dissémination des armes légères et de petit calibre, le recours aux engins explosifs improvisés, entraînent un nombre croissant de victimes, y compris parmi les civils. Ces armes, entre les mains d'acteurs étatiques ou non-étatiques, alimentent le terrorisme et représentent aujourd'hui, dans de plus en plus de pays, la principale menace pesant sur les sociétés, leur sécurité, leur stabilité et leur prospérité.

Ainsi, vous pourrez compter sur l'engagement sans faille de la France à tout mettre en œuvre pour que la Conférence d'examen du Programme d'action des Nations

.../...

Unies sur les ALPC qui se tiendra en juin 2018, sous présidence française, soit un succès. Nous serons attentifs à ce que le processus préparatoire de cette échéance importante soit aussi substantiel et concret que transparent et inclusif. Tirer les enseignements des expériences et des préoccupations spécifiques à toutes les régions et à tous les pays nous paraît essentiel.

Aussi, j'en profite pour vous informer que la France a diffusé hier une série de documents qui seront la base de nouvelles consultations informelles ouvertes, qui se dérouleront le lundi 29 janvier, à 15h, en salle 25 du Palais des Nations. Par ailleurs, la communauté internationale doit davantage se mobiliser, avec l'appui de la société civile, pour renforcer le respect du droit international humanitaire et progresser dans la mise en œuvre concrète et l'universalisation des instruments existants. C'est vrai du Traité sur le commerce des armes (TCA), qui ne pourra pleinement atteindre ses objectifs que s'il devient un traité véritablement mondial, associant les pays exportateurs, importateurs, de transit et de transfert d'armements. La France contribuera à la réalisation de ses objectifs, en plein soutien de la présidence japonaise, au titre de sa Vice-Présidence.

C'est vrai également de la Convention sur certaines armes classiques, qui a été marquée l'an dernier par des résultats positifs, que nous devons conforter. Les discussions sur la question prospective des systèmes d'armes létaux autonomes, initiées en 2013 à l'initiative de la France et poursuivies par l'Allemagne, doivent s'approfondir dans le cadre du groupe d'experts gouvernementaux sur le sujet dont la deuxième session qui se tiendra en avril 2018.

Toujours dans le cadre de cette Convention, le chantier sur la question des engins explosifs improvisés (EEI/IED), qui emportent chaque année de trop nombreuses victimes, doit se poursuivre. Mon pays continuera de donner toute l'impulsion et l'expertise nécessaires à des avancées sur ce sujet, notamment dans le cadre des responsabilités que nous exercerons en 2018 au titre de la présidence française de la 20ème Conférence annuelle des hautes Parties contractantes du Protocole II modifié de la CCAC.

Monsieur le président,

Avant de conclure, vous allez avoir la difficile tâche, en étroite collaboration avec les membres du P6, d'élaborer un programme de travail pour cette enceinte. Je sais que vous ne ménagerez pas vos efforts dans cet exercice complexe afin de permettre à la Conférence de sortir de la situation dans laquelle elle se trouve depuis

.../...

trop longtemps. Vous pouvez compter sur le plein soutien et l'esprit constructif de ma délégation dans vos efforts.

Plus que jamais, il est nécessaire que cette Conférence renoue avec un climat de confiance et de dialogue constructif, permettant de progresser, en tenant compte des avancées et des acquis enregistrés ces dernières années. Les discussions de fond engagées dans le cadre du calendrier d'activités (SoA) jusqu'en 2015 ou dans celui du groupe de travail sur les perspectives d'avenir (*Way Ahead Working Group*, WAWG) l'an dernier, ont apporté une contribution utile, sur laquelle nous devons nous appuyer pour avancer cette année.

Assurer une grande continuité d'efforts entre les présidents successifs de la Conférence du Désarmement parait indispensable pour progresser constamment, graduellement vers le consensus. De la même manière, permettre à la CD d'être pleinement informée, impliquée, dans les efforts conduits par ailleurs, dans d'autres enceintes de désarmement, comme dans le cadre, par exemple, de GGE, devrait être aussi d'avantage recherché. Nous devons travailler à reconnecter les différents piliers de la machinerie du désarmement et renforcer la cohérence d'action dans l'intérêt de tous.

Vous pourrez compter sur le plein appui de ma délégation dans cette perspective.

Je vous remercie, Monsieur le Président.